



Paris, jeudi 18 juillet 2019

CLASSIFICATION MISSIONS LOCALES : OUI NOTRE TEXTE EST SIGNÉ !

NOS PRINCIPALES REVENDICATIONS SONT DANS L'ACCORD

UNE VICTOIRE DU Synami Cfdt, UN NOUVEAU PAS TANT ATTENDU PAR LES SALARIES !

Il y a quelques jours, nous vous annonçons que le texte de classification était à la signature et que celui-ci avait des avancées – négociées par nos soins – importantes pour un nombre significatif de nos collègues.

(<https://www.facebook.com/photo.php?fbid=2227411610904768&set=a.1503496753296261&type=3&theater>)

Comme la nouvelle circule partout, l'avenant concernant **la classification est donc signé (nous l'avons fait mardi 16 juillet) et valide puisque notre signature suffit en notre qualité de syndicat majoritaire**. La CGT – pourtant très réservée et critique jusqu'à la semaine dernière – a paraphé l'accord hier, signe sûrement qu'elle s'y retrouve !

Nous communiquerons un document complet à la rentrée – pour que tout le monde puisse s'en saisir en même temps – avec le texte et les annexes mais surtout avec un guide pour commencer la mise en place de la classification, le reclassement des collègues et préparer son entretien professionnel.

Encore un peu de patience, profitons-en pour nous réjouir, et **dès la rentrée le Synami par l'intermédiaire de ses négociateurs viendra en régions, à la demande, pour des réunions publiques sur la classification car plus que la signature d'un texte, l'objectif est bien de le rendre opérationnel et vivant.**